



Chenevelloises,  
Chenevellois,

La rentrée des classes  
s'est bien déroulée.

Entre port du masque,  
gestes "barrière" et  
menace de fermeture d'établissements en  
cas de reprise de l'épidémie de Covid-19,  
cette rentrée scolaire 2020 ne ressemble à  
aucune autre.

Dans le cartable cette année, on met la  
trousse, les cahiers, le goûter... et le masque !  
Le port du masque est obligatoire pour les  
élèves à partir de 11 ans et pour les  
enseignants et personnels. C'est pourquoi,  
puisque l'état n'en garantit pas l'accès par la  
gratuité, le conseil municipal a pris les  
devants en distribuant gratuitement 4  
masques en tissu lavable aux collégiens et  
lycéens de Chenevelles.

Les locaux sont ventilés au moins 15 minutes  
par jour. Les chaises et bureaux dans les  
classes sont nettoyés et désinfectés tous les  
matins à 7 h 30 et du savon désinfectant est  
désormais utilisé à l'école.

Une seule solution pour lutter tous ensemble :  
la règle des 3 M

- Masque
- Mains à laver souvent
- Mètre ( au moins 1 mètre )

J'ai eu le plaisir de recevoir les parents  
d'élèves devant la mairie le mardi 1er  
Septembre à 8 h 30 avec Noëllie Vergne,  
Adjointe à l'école, pour échanger autour d'un  
café.



Le Maire,  
Cyril Cibert

## Journée du patrimoine



A l'occasion des Journées du Patrimoine  
(samedi 19 septembre), visite guidée gratuite  
de l'église à 15 h par Paul Maturi, du Service  
Patrimoine de Grand Châtellerault. Réservation  
obligatoire via l'Office de Tourisme de Grand  
Châtellerault au 05 49 21 05 47. Masque  
obligatoire

## Fête des retrouvailles

Réservez d'ores et déjà votre samedi 5  
décembre après-midi pour notre « fête des  
retrouvailles » ! Entre 14h et 19h, plusieurs  
animations et spectacles vous seront proposés  
gratuitement, en partenariat avec les associations  
du village : musiciens ambulants, concert dans  
l'église, boissons chaudes... Les enfants pourront  
venir avec leur lettre au père Noël, il sera là ! On  
vous en dira plus dans le prochain « Chenevelles  
infos » !



### LA PETITE CARAVANE

Sur la place le 1er et le 3ème vendredi du mois à  
partir de 19 h  
Hamburgers, Pizzas ...  
Réservation et renseignements au 07 81 06 23 28



## Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est un conseil qui favorise l'expression, l'écoute et la prise de parole des jeunes sur la vie de la commune. Il vise à sensibiliser les jeunes volontaires du village à la citoyenneté, à l'action et initie chacun à la participation démocratique.

Le rôle du conseiller municipal jeune est avant tout de représenter les jeunes du village. Il développe un regard nouveau sur les projets de la municipalité, il étudie les améliorations qui les concernent, il propose des actions en direction des jeunes et, pour certaines d'entre elles, de la commune dans son ensemble.

Lors de la réunion du 5 septembre nos jeunes conseillers ont décidé à l'unanimité l'implantation de la table de ping-pong sur la place près du terrain de pétanque. Ils ont également validé avec Arnaud Meynet, conseiller délégué à la jeunesse et le Maire, l'organisation du WEEK TO GEEK les 28 et 29 novembre prochains.

Membres : BILLY Émilien, BILLY Valentin, BOUCHEHAT Noam, BOUCHEHAT Solal, BOUNAB Nathan, CHUBILLEAU Armand, FONTENAULT Elly, FORET-BRUNO Martin, FOUCAULT-ROLAND Eloane, GIRARD Amy, GUILLANTON Lenny, JOAQUIM Bastien, JOAQUIM Théo, NOMINE Matys, LEBAS Clément, RAUD Gabin, RICHERMOZ Clara, SCHERRER Isaac, THOMASSIN-JUIN Ilonka, VERGNE Laurine, VERGNE Benjamin, VERRI Siméon.

🚀 Si tu souhaites toi aussi rejoindre le CMJ, les inscriptions sont encore possibles en mairie.

## TRAVAUX DE VOIRIE 2020

*La commission voirie a fait un état de nos routes et fossés en juillet dernier. Pour cette année, le conseil municipal du 5 septembre dernier a validé les travaux suivants :*

- 45 848 € TTC pour nos routes
- 7 992 € TTC pour le curage des fossés

### Les travaux de voirie auront lieu la semaine du 14 Septembre

#### Routes fermées à la circulation (sauf riverains) Une déviation sera mise en place

- Réalisation d'un tapis d'enrobés à chaud y compris la couche d'accrochage au virage de **LA CARAQUE 11 301 €**
- Remise en forme de l'ensemble de la voirie en grave émulsion appliquée au finisseur avec enduit bi-couche :  
**BOIS DE CHET - ROUTE LES ECOUBESSES 22 258 €**
- Pose de grille avec bouchon anti-odeur rue Saint-Rémi : **2 538 €**
- Application d'enduit PATA : **7 740 €**
- Purge chaussée en enrobés **LA CHATAUNOIRE : 2 011 €**

**PROJET ÉOLIEN DES BRANDES D'OZON**  
**LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR A ÉMIS UN AVIS DÉFAVORABLE** 28/08/2020

